

ACTIVA + L

Charbon œnologique décolorant Présentation liquide

DETACHAGE DES MOÛTS ET DES VINS BLANCS TACHES ET LA REDUCTION DE LA TENEUR EN OCHRATOXINE A DE TOUS TYPES DE MOÛT

CARACTERISTIQUES

- ◆ **ACTIVA + L** est un charbon végétal activé de **qualité œnologique mis en suspension et stabilisé**. Sa **grande capacité d'absorption** en fait un produit particulièrement adapté au **détachage** des moûts et vins **blancs**. Sa formulation spécifique lui confère de plus des propriétés **clarifiantes appréciables, sans traitement complémentaire**.
- ◆ **ACTIVA + L** permet de réduire la teneur en ochratoxine A dans les moûts blancs, rouges et rosés.
L'ochratoxine A est une micotoxine à caractère cancérigène dont la teneur maximum dans les vins a été fixée réglementairement à 2 microgrammes par litre.
- ◆ Présenté sous **forme liquide**, **ACTIVA + L** offre un **avantage pratique** considérable par rapport aux charbons actifs classiques pulvérulents: absence totale de poussières, mise en œuvre simple et directe au cours d'un remontage ou d'un transfert de vin ou de moût, aération et oxydation réduite du vin.
- ◆ **ACTIVA + L sédimente rapidement**: plusieurs remises en suspension peuvent être effectuées sur un délai court conduisant ainsi le traitement à l'efficacité maximum sans perte de temps.
- ◆ Le charbon constitutif d'**ACTIVA + L** est doté d'une **granulométrie très fine** (cf. caractéristiques techniques) garante de ses **qualités décolorantes**. Cependant, à la différence des charbons pulvérulents, **ACTIVA + L** laisse **peu de particules légères en suspension** après décantation et **clarifie** en outre le vin traité: **dans de nombreux cas, le vin peut être filtré sans préalable dès la fin du traitement décolorant**.

LEGISLATION

- ◆ Le traitement des vins blancs par des charbons à usage œnologique est autorisé dans la limite de 100 g de produit sec par hectolitre.
- ◆ Soit une **dose maximum légale pour ACTIVA + L de 500 g ou 0,45 L/hL**.
- ◆ Pour les traitements aux charbons œnologiques un registre de manipulation doit être tenu.
- ◆ Le traitement pour l'élimination de l'ochratoxine A est autorisé pour tous types de moût ou vin encore en fermentation.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

◆ Composition d'ACTIVA + L :

Charbon végétal activé (20 % p/p soit 200 g/kg) en suspension liquide.

◆ Charbon végétal activé :

- pH : 6 - 8

- Absorption au bleu de Méthylène (g/100 g) min. 25 Fer (Fe) ppm max 200

- Indice de mélasse 175 Plomb (pb) ppm max 1

- Surface interne (B.E.T.) M²/g 1400 Zinc (Zn) ppm max 15

- Granulométrie refus à 75 µm (200 mesh) 10-20 % Arsenic (As) ppm max 2

DOSE D'EMPLOI

- ◆ La dose souhaitable est à évaluer en fonction de l'importance du détachage à réaliser (si possible à partir d'un essai en éprouvettes).
- ◆ Pour l'élimination de l'ochratoxine A : 5 cL/hL à 30 cL/hL selon la teneur. Pour les rouges, ajouter ACTIVA+ L en fin de macération.

MISE EN OEUVRE

- ◆ **Bien agiter** le jerrican d'ACTIVA + L avant chaque utilisation.
- ◆ Diluer légèrement la quantité nécessaire d'ACTIVA + L dans un peu de vin ou de moût à traiter. Bien mélanger.
- ◆ Introduire **régulièrement** dans le vin ou le moût au cours d'un remontage ou d'un transfert par pompe doseuse, DOSACOL, ou raccord de collage en amont de la pompe.
- ◆ Effectuer **une ou deux remises en suspension** avant décantation (ou centrifugation) finale.

CONDITIONNEMENT

- ◆ Jerrican de 20 L - citerne 1000 L.

CONDITIONS DE CONSERVATION

- ◆ Emballage plein d'origine, non ouvert, en parfait état, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur, hors gel.
- ◆ Emballage ouvert : à utiliser rapidement.